

AmbiPur Car (diffuseur et recharge) – Bouquet de Vanille

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission: 23/07/2014 Date de mise en ligne : 12/02/2015 Date de révision :

Version: 1.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
 Nom commercial du produit : AmbiPur Car (diffuseur et recharge) – Bouquet de vanille
 Code du produit : PA00187714
 Groupe de produits : Produit commercial

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public
 Catégorie d'usage principal : Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= grand public = consommateurs)
 Fonction ou Catégorie d'usage : Produits d'assainissement de l'air

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Procter & Gamble France S.A.S. 163 quai Aulagnier – 92665 Asnières Cedex

Tel. 01.40.88.55.11 fax : 01.40.88.58.58
 frconsumers@custhelp.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : N° d'appel d'urgence Orfila : 01 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la réglementation (CE) N° 1272/2008 [UE-GHS/CLP]

Skin Irrit. 2 H315
 Eye Irrit. 2 H319
 Aquatic Chronic 2 H411

Texte complet des phrases H, voir sous section 16.

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Xi; R36
 Xi; R38
 N; R51/53

Texte complet des phrases H, voir sous section 16.

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



Mention d'avertissement (CLP) : Attention

Mentions de danger (CLP) : H315 - Provoque une irritation cutanée
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
 H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (CLP) : P102 - Conserver hors de la portée des enfants.
 P280 - Porter des gants de protection
 P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment de l'eau
 P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

AmbiPur Car (diffuseur et recharge) – Bouquet de Vanille

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

P331 - NE PAS faire vomir

P501 - Éliminer le contenu/réceptier dans conformément à la réglementation locale

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Phrases EUH

: EUH208 - Contient Geraniol, Hydroxycitronellal, Delta-Damascone, Citrus Aurantium Dulcis Oil, delta-Muscenone, Limonene. Peut produire une réaction allergique

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification

: Aucune presence de substances PBT et vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE	Classification selon la réglementation (CE) N° 1272/2008 [UE-GHS/CLP]
PPG-2 Methyl Ether	(n° CAS) 34590-94-8 (Numéro CE) 252-104-2	30 - 50	Non classé	Non classé
Benzyl Alcohol	(n° CAS) 100-51-6 (Numéro CE) 202-859-9 (Numéro index) 603-057-00-5	10 - 20	Xn; R20/22	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Irrit. 2, H319 Acute Tox. 4 (Inhalation), H332
Florol	(n° CAS) 63500-71-0 (Numéro CE) 405-040-6 (Numéro index) 603-101-00-3 (N° REACH) 01-0000015458-64	10 - 20	Xi; R36	Eye Irrit. 2, H319
Linalool	(n° CAS) 78-70-6 (Numéro CE) 201-134-4 (N° REACH) 01-2119474016-42	5 - 10	Xi; R38	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319
Cis-3-Hexenyl Salicylate	(n° CAS) 65405-77-8 (Numéro CE) 265-745-8	5 - 10	N; R50/53	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
Linalyl Acetate	(n° CAS) 115-95-7 (Numéro CE) 204-116-4 (N° REACH) 01-2119454789-19	5 - 10	Xi; R38	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319
Propanoic Acid, 2-(1,1-Dimethylpropoxy)+	(n° CAS) 319002-92-1 (Numéro CE) 437-530-0 (N° REACH) 01-0000018277-65	5 - 10	R52/53	Aquatic Chronic 3, H412
Ethyl Hydroxypyrrone	(n° CAS) 4940-11-8 (Numéro CE) 225-582-5	1 - 5	Xn; R22	Acute Tox. 4 (Oral), H302
Hydroxycitronellal	(n° CAS) 107-75-5 (Numéro CE) 203-518-7	0.1 - 1	Xi; R36 R43	Skin Sens. 1B, H317 Eye Irrit. 2, H319
Tricyclodecanyl Propionate	(n° CAS) 17511-60-3 (Numéro CE) 241-514-7	0.1 - 1	N; R51/53	Aquatic Chronic 2, H411
Dimethyl Phenethyl Butyrate	(n° CAS) 10094-34-5 (Numéro CE) 233-221-8	0.1 - 1	N; R51/53	Aquatic Chronic 2, H411
Gamma-Undecalactone	(n° CAS) 104-67-6 (Numéro CE) 203-225-4 (N° REACH) 01-2119959333-34	0.1 - 1	N; R51/53	Aquatic Chronic 3, H412
Ionone	(n° CAS) 8013-90-9 (Numéro CE) 232-396-8	0.1 - 1	N; R51/53	Aquatic Chronic 2, H411
Citrus Aurantium Dulcis Oil	(n° CAS) 8008-57-9 (Numéro CE) 616-926-9	0.1 - 1	Xn; R65 R38 R43 N; R50/53 R10	Aquatic Acute 1, H400 Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 1, H410
delta-Muscenone	(n° CAS) 63314-79-4 (Numéro CE) 429-900-5 (N° REACH) 01-0000017618-62	0.1 - 1	R43 N; R50/53	Aquatic Acute 1, H400 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 1, H410
Geraniol	(n° CAS) 106-24-1 (Numéro CE) 203-377-1	0.1 - 1	Xi; R41 Xi; R38 R43	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317
Limonene	(n° CAS) 5989-27-5 (Numéro CE) 227-813-5 (Numéro index) 601-029-00-7	0.1 - 1	R10 Xi; R38 R43 N; R50/53	Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
Delta-Damascone	(n° CAS) 57378-68-4 (Numéro CE) 260-709-8 (N° REACH) 01-2119535122-53	< 0.1	Xn; R22 Xi; R38 R43 N; R50/53	Acute Tox. 4 (Oral); H302 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1A; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410

AmbiPur Car (diffuseur et recharge) – Bouquet de Vanille

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Texte complet des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	: EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Cessez d'utiliser le produit.
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Premiers soins après ingestion	: EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation	: Toux. Eternuement. Maux de tête. Somnolence. Vertiges. Essoufflement.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Rougeur. Gonflement. Sécheresse. Démangeaison.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Douleur intense. Rougeur. Gonflement. Vision brouillée.
Symptômes/lésions après ingestion	: Irritation des muqueuses buccales ou gastro-intestinales. Nausées. Vomissements. sécrétion excessive. Diarrhée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir la section 4.1.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2).
Agents d'extinction non appropriés	: L'eau (jet PLEIN) est inefficace pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Aucun danger d'incendie. Non combustible.
Danger d'explosion	: Le produit n'est pas explosif.
Réactivité	: Aucune réaction dangereuse connue.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Aucune mesure d'extinction spécifique n'est requise.
Protection en cas d'incendie	: Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection	: Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
--------------------------	--

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection	: Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
--------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pollution du sol et de l'eau. Empêcher toute propagation dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	: Mettre le produit absorbé dans un récipient qui se ferme.
Procédés de nettoyage	: Mettre la substance absorbée dans des conteneurs qui ferment. Quantités importantes: pomper/recueillir produit libéré dans récipients appropriés. Ce matériau et son conteneur doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale.

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter aux sections 8 et 13.

AmbiPur Car (diffuseur et recharge) – Bouquet de Vanille

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sûre

Précautions à prendre pour une manipulation sûre : Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser des désodorisants ne dispense pas de suivre de bonnes pratiques d'hygiène. Une attention particulière est recommandée aux personnes présentant une sensibilité aux substances parfumantes lors de l'utilisation de ce produit.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine. Voir la section 10.
Produits incompatibles : Voir la section 10.
Matières incompatibles : Non applicable.
Interdictions de stockage en commun : Non applicable.
Lieu de stockage : Conserver dans un endroit frais. Conserver dans un endroit sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Assainisseur d'air non-spray.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

PPG-2 Methyl Ether (34590-94-8)		
UE	IOELV TWA (mg/m ³)	308 mg/m ³
UE	IOELV TWA (ppm)	50 ppm
France	VME (mg/m ³)	308 mg/m ³
France	VME (ppm)	50 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle : Porter des gants appropriés.
Protection des yeux : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
Protection de la peau et du corps : Porter des gants appropriés.
Protection des voies respiratoires : Non applicable.
Protection contre les dangers thermiques : Non applicable.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide
Apparence : Liquide.
Couleur : limpide.
Odeur : Aucune donnée disponible
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
pH : Solution non-aqueuse
pH solution : Solution non-aqueuse
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Non mesuré.
Point de fusion : Non mesuré.
Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
Point éclair : ≥ 71 °C
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
Température de décomposition : Non mesuré.
Flammabilité (solide, gaz) : Non inflammable
Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C : Non mesuré.
Densité relative : Aucune donnée disponible
Densité : 919 g/l
Solubilité : Insoluble dans l'eau.
Log Pow : Aucune donnée disponible
Log Kow : Aucune donnée disponible
Viscosité : 10 - 150 cP

AmbiPur Car (diffuseur et recharge) – Bouquet de Vanille

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Le produit n'est pas explosif

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir la section 10.1 Réactivité.

10.4. Conditions à éviter

Non requise dans les conditions normales d'utilisation.

10.5. Matières incompatibles

Non applicable.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune sous utilisation normale.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

AmbiPur/Febreze Vanilla Flower	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
Benzyl Alcohol (100-51-6)	
DL50 orale rat	1620 mg/kg
ATE (voie orale)	1620 mg/kg
ATE CLP (vapeurs)	11.000 mg/l
Ethyl Hydroxypyrrone (4940-11-8)	
DL50 orale rat	1200 mg/kg
ATE (voie orale)	1200 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée. pH: Solution non-aqueuse
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. pH: Solution non-aqueuse
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Effets et symptômes indésirables	: Toxicité aiguë: sur base des données disponibles concernant les substances, les critères de classification ne sont pas atteints. Carcinogénité: sur base des données disponibles concernant les substances, les critères de classification ne sont pas atteints. Corrosivité: sur base des données disponibles concernant les substances, les critères de classification ne sont pas atteints. Irritation: modérée pour les yeux. Mutagénicité: sur base des données disponibles concernant les substances, les critères de classification ne sont pas atteints. Toxicité à doses répétées: sur base des données disponibles concernant les substances, les critères de classification ne sont pas atteints. Toxicité pour la reproduction: sur base des données disponibles concernant les substances, les critères de classification ne sont pas atteints. Irritation: modérée pour la peau. Sensibilisation: Peut provoquer une sensibilisation en cas de contact avec la peau.
Autres informations	: Voies d'exposition possibles: inhalation, peau et yeux. Informations sur les effets: voir section 4.

AmbiPur Car (diffuseur et recharge) – Bouquet de Vanille

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

AmbiPur/Febreze Vanilla Flower

Résultats de l'évaluation PBT	Aucune présence de substances PBT et vPvB.
-------------------------------	--

12.6. Autres effets néfastes

Autres informations : Aucun autre effet connu.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : L'élimination doit se faire conformément à la législation régionale.

Recommandations pour l'élimination des eaux : Les codes de déchets/désignations de déchets ci-dessous sont en conformité avec le CED. Les déchets doivent être livrés à une société approuvée d'élimination des déchets. Les déchets doivent être conservés séparément des autres types de déchets jusqu'à leur élimination. Ne pas jeter de déchets à l'égout. Si ceci est possible, le recyclage doit être préféré à l'élimination ou l'incinération.

. Pour le traitement des déchets, voir les mesures décrites sous le point 7. Les emballages vides, non nettoyés, doivent être éliminés comme les emballages pleins.

Code catalogue européen des déchets (CED) : 20 01 29* - détergents contenant des substances dangereuses
15 01 10* - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU : 3082

N° UN (ICAO) : 3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

Description document de transport : UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Tricyclodécenyl Propionate), 9, III, (E)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe (ONU) : 9

Classe (ICAO) : 9 - Matières et objets dangereux divers

Étiquettes de danger (ONU) : 9



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ONU) : III

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement :

Polluant marin



Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

AmbiPur Car (diffuseur et recharge) – Bouquet de Vanille

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Danger n° (code Kemler) : 90

Code de classification (ONU) : M6

Panneaux oranges :



Disposition spéciale (ADR) : 274, 335, 601

Catégorie de transport (ADR) : 3

Code de restriction concernant les tunnels : E

Quantités limitées (ADR) : 5L

Quantités exceptées (ADR) : E1

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

SECTION 16: Autres informations

Sources des données : Méthode de calcul.

Conseils de formation : Ce produit est exclusivement destiné à l'usage décrit sur l'emballage.

Les sels énumérés à la section 3 sans numéro d'enregistrement REACH sont exemptés, sur base de l'Annexe V

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale) Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique - Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, Catégorie 3
Skin Irrit. 2	Corrosion et irritation de la peau Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation de la peau Catégorie 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1B
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H302	Nocif en cas d'ingestion
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée

AmbiPur Car (diffuseur et recharge) – Bouquet de Vanille

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
R10	Inflammable
R20/22	Nocif par inhalation et par ingestion
R22	Nocif en cas d'ingestion
R36	Irritant pour les yeux
R38	Irritant pour la peau
R41	Risque de lésions oculaires graves
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
N	Dangereux pour l'environnement
Xi	Irritant
Xn	Nocif

SDS P&G CLP

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit